

COIFFER STE. CATHERINE. — Quel âge doit avoir une demoiselle pour qu'on puisse dire d'elle qu'elle *coiffe Ste. Catherine* et qu'elle est l'origine de cette expression ?

M. Littré dit que c'est de vingt-cinq à trente-cinq ans qu'une fille peut coiffer Ste. Catherine.

On met la première épingle à vingt-six ans, la deuxième à vingt-sept, la troisième à vingt-huit, ainsi de suite jusqu'à 10, ce qui complète la coiffure.

Alors on passe à l'état de vieille fille.

Voyons pour l'origine de l'expression.

Sainte Catherine, qui naquit à Alexandrie (Egypte) d'une famille noble et éclatante, fut décapitée dans cette même ville le 25 novembre 397, par ordre de l'empereur Maximin II qui, charmé de sa beauté et de sa science, l'avait longtemps et instamment sollicitée pour qu'elle consentit à l'épouser.

Tous les martyrologes parlent honorablement de Ste. Catherine, dont ils vantent hautement la constance et la chasteté. Aussi a-t-elle été choisie pour la patronne des demoiselles.

On avait l'habitude, le jour de sa fête (25 novembre), de coiffer Ste. Catherine et l'on ne choisissait que des filles ayant atteint vingt-cinq ans, âge auquel Ste. Catherine fut décapitée, pour remplir cet office. De là, sans doute, est venue la coutume de dire, lorsqu'une demoiselle qui a plus de vingt-cinq ans ne se marie pas. *Elle reste pour coiffer Sainte Catherine.*

On serait tenté d'y voir une autre allusion.

Sainte Catherine, n'ayant plus de tête et ne pouvant par conséquent être coiffée, ne serait-elle pas, dans l'esprit de ceux qui employaient primitivement ce dicton, la représentation des espérances déçues des demoiselles qui ne trouvent pas de maris à leur convenance ? Elles attendent en perdant chaque année une espérance, de vingt-cinq à trente-cinq ans, âge auquel elles renoncent complètement à se marier, et ne cherchent plus à mettre d'épingles à la coiffure de Sainte Catherine.

PROBLÈME MATHÉMATIQUE, POUR LES TRÈS-HABILES, No. 14.

Un mathématicien, questionné sur la date du mois et l'heure de sa naissance, fit la réponse suivante :

Je suis né en Avril, si, à la moitié des jours écoulés, vous ajoutez le quart de ceux restant à écouler, vous aurez le quantième demandé. Quant à l'heure, il était plus de midi. Si vous prenez les 5/3 au nombre d'heures restant à écouler jusqu'à minuit, vous aurez un nombre qui surpassera 4 de la même quantité que le nombre d'heures écoulées depuis midi, est surpassé par dix. — Quel jour du mois, et à quelle heure, après midi, est né notre mathématicien ?

(Pour la réponse voir l'*Almanach Agricole*.)

RELIGION. — Il est nécessaire que la religion soit, dans cette vie, une affaire sérieuse, et que vous la pratiquiez sincèrement. [*La Prière chrétienne*, par Mgr. Landriot, 2 vol. in-12, br\$1.65]